



Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2015, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02037309

HAL Id: hceres-02037309

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037309>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Biologie

- Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Biologie* de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) propose un enseignement initial dont le but est de former des biologistes en offrant une spécialisation progressive tout en insistant sur les enseignements transverses et professionnels.

Les deux premières années sont dupliquées sur chacun des deux sites : Pau et Anglet alors que la troisième année est composée de trois parcours, l'un enseigné à Anglet axé sur la « biologie des organismes », les deux autres, enseignés à Pau, orientés pour l'un vers la « microbiologie, biologie cellulaire et moléculaire » et pour l'autre vers la « biologie générale et sciences de la Terre ».

Chaque parcours oriente vers un master de l'UPPA. Si la plupart des diplômés poursuivent en master, environ 15 % d'entre eux passent des concours (fonctions territoriale, hospitalière et autres) après la licence et entrent dans la vie active.

Avis du comité d'experts

Sur l'ensemble des trois années, les unités d'enseignement (UE) scientifiques disciplinaires représentent 65 %, scientifiques non disciplinaires 25 % et les compétences additionnelles 10 %. La formation compte environ 1750 heures réparties en CM (46 %), TD (36 %) et TP (18 %).

Tout au long de la licence, les étudiants ont accès à des enseignements de langues (anglais obligatoire et espagnol optionnel), à des UE d'ouverture, soit incluses dans le programme d'études (UE libres) soit facultatives mais rendues visibles sur le relevé d'études de l'étudiant permettant une véritable coloration personnelle de la formation. Le premier semestre (S1), conçu avec des UE communes avec les autres mentions de la licence STS (*Physique, Chimie, Mathématiques, MASS, Informatique, Sciences de la Terre et de l'environnement*) permet une réorientation à la fin du S1 dans une autre mention de licence. Les semestres suivants développent la formation dans les domaines de la biologie sans négliger la chimie, les statistiques, la physique ou les géosciences. A l'issue de la L2 (deuxième année de licence), il y a possibilité d'intégrer une licence professionnelle, une L3 (troisième année de licence) d'une autre université ou de continuer dans les L3 des sites de Pau et Anglet.

La licence est en lien avec les masters recherche et professionnel et les licences professionnelles de l'UPPA. Cependant, quelques étudiants font un master dans une autre université, ce qui montre que, malgré ses trois parcours, la licence reste assez généraliste pour permettre la mobilité des étudiants.

Avec 94 % de recrutement dans les départements de la région et 40 % d'étudiants boursiers, la licence répond à la demande locale des bacheliers et s'inscrit dans les pôles d'activité et d'intérêt de la région (zones préservées montagneuses, forestières et littorales ; activités agricoles, d'élevage). Les enquêtes de suivi montrent une constante adéquation entre la poursuite des études et l'insertion professionnelle avec les objectifs affichés de la formation.

L'équipe pédagogique assure le pilotage stratégique de la formation et les grandes orientations de la licence. Les équipes de formation, distribuées par année et par site, coordonnent les enseignements. Elles établissent les bilans qui font suite aux enquêtes menées auprès des étudiants. L'équipe pédagogique, constituée de cinq enseignants-chercheurs (EC) de Pau et sept EC d'Anglet, comporte principalement des biologistes (sept) (sections CNU 64, 65, 67,) et des EC représentant les disciplines scientifiques complémentaires (informatique, géologie, chimie, physique, sections CNU 27, 35, 31, 32, 28). Sur chaque site les responsables d'année sont aidés par un secrétariat administratif. C'est une équipe

assez restreinte dans laquelle le responsable de la mention de licence et du L3 de Anglet est également le responsable de la licence professionnelle *Biologie appliquée aux écosystèmes exploités*.

Les effectifs de L1 (première année de licence) sont en progression constante, 230 L1 sur le site de Pau et 170 à Anglet, ce qui fait de cette licence la plus importante en nombre d'étudiants de l'UPPA. Le semestre 1 est commun à toutes les formations scientifiques dans l'UPPA. Une originalité est mise en place avec une année préparatoire aux études, offerte aux bacheliers non scientifiques ; il aurait été utile de détailler la mise en place de cette année et son importance dans le cadre de la réussite de licence.

Les flux d'étudiants en L2 et surtout en L3 ne sont pas clairement définis dans le dossier, ce qui ne permet pas de rendre compte de l'attractivité de ces parcours. Les taux de poursuites en master annoncés, autour de 85 % sont tout à fait représentatifs des licences généralistes. A la fin du L2 les étudiants peuvent poursuivre en licence professionnelle mais aussi terminer leur licence dans d'autres universités.

Le suivi des étudiants par L'Observatoire des étudiants (ODE) deux ans après le diplôme, montre que plus de 85 % continuent en master dont 39 % à l'UPPA.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignants-chercheurs intervenant dans la licence sont dans les équipes de recherche de l'UPPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le site de Pau, les enseignants-chercheurs sont rattachés principalement à l'équipe Environnement et microbiologie de l'IPREM UMR CNRS 5254, - sur le site d'Anglet, ils sont rattachés à ECOBIOP Ecologie et biologie des populations de poissons de l'UMR INRA-UPPA 1224 et à une unité de recherche de l'INRA, NuMeA (Nutrition métabolisme aquaculture). <p>Ces laboratoires accueillent également des étudiants de L3 en stage de sensibilisation à la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La licence propose une préparation au projet professionnel complète et progressive sur les trois premiers semestres, avec la mise en place du Portefeuille de Compétences et des UE dédiées au projet d'étude et d'insertion professionnelle, au bilan de compétences et à la connaissance de l'entreprise. De plus, une journée de rencontre avec des anciens diplômés est organisée.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il existe un stage obligatoire en L3 de quatre semaines minimum (parcours <i>Microbiologie</i>) ou huit semaines minimum (parcours <i>Biologie des organismes</i>). Pour les étudiants se destinant à l'enseignement, un stage d'une semaine en milieu scolaire est possible. De plus, les étudiants ont la possibilité de faire un stage non obligatoire tout au long de la scolarité. Ils sont accompagnés par le BAIP pour la recherche de stage, la rédaction de CV, etc.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La politique de l'UPPA est de favoriser le trilinguisme. La licence a mis en place la possibilité de prendre des UE de langue (anglais et espagnol) en addition au diplôme. Il est fait mention de trois accords Erasmus avec des universités espagnoles, anglaise et belges. Entre deux et quatre étudiants partent en échange ERASMUS, principalement dans des universités espagnoles ou irlandaises. Un nombre équivalent d'étudiants internationaux entrants est précisé, mais en dehors de conventions établies et stimulées par l'équipe pédagogique.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Un effort est fait par l'équipe de pilotage au niveau de la communication sur la formation, par les sites web des départements concernés et par des visites d'enseignants dans les lycées et salons régionaux. Les primo-entrants bénéficient d'une journée d'intégration et de présentation des outils mis à leur disposition.</p>

	<p>De plus, en L1, les enseignements se font sous la forme de TD (donc à effectifs réduits : 30/40 étudiants) et l'évaluation est faite sous forme de contrôles continus. Des enseignants référents sont également nommés ainsi qu'un tutorat et un soutien intersession pour les L1 et L2.</p> <p>Des entretiens individuels ont lieu en L1 et L3 afin de discuter des orientations et projets d'étude des étudiants.</p> <p>Des dispositifs particuliers ont été mis en place concernant les étudiants venant de PACES (première année commune aux étudiants de santé) et de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles).</p> <p>Enfin, pour des bacheliers n'ayant pas les prérequis nécessaires, une année préparatoire a été mise en place avant la L1. Il n'est pas précisé dans le dossier combien d'étudiants sont concernés chaque année.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il existe des aménagements pour les étudiants salariés, sportifs de haut niveau etc. et la possibilité surtout d'individualiser cet accompagnement avec un référent enseignant.</p> <p>On note la présentation à la rentrée de l'intranet et de l'ENT (environnement numérique de travail) avec toutes les facilités qu'ils offrent pour la réussite des étudiants. L'établissement souhaite que toutes ses formations offrent des compléments de cours et des documents d'appui à l'apprentissage en ligne, ces documents étant visibles sur l'ENT.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La délivrance du diplôme se fait compte tenu des modalités générales avec les règles de compensation dans les UE, dans le semestre et dans l'année. Le S1 est en contrôle continu, ce qui assure une bonne progression entre le lycée et la licence, ensuite chaque UE est évaluée en combinant contrôle continu et/ou examen terminal.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'UPPA est impliquée dans le réseau PEC « Portefeuille d'Expérience et de Compétence » depuis 2009. Le PEC est mis en place sur la durée de la licence <i>Biologie</i> et des UE en S4 et S5 s'appuient sur son utilisation pour identifier les compétences et connaissances acquises (disciplinaires et professionnelles).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé au niveau de l'établissement par un observatoire des étudiants (ODE) deux ans après le diplôme. Pour la licence, plus de 85 % valident un master dont 39 % à l'UPPA. Les insertions professionnelles des promotions avant 2010 sont celles attendues avec un master : ingénieurs et cadres d'entreprise, cadres de la fonction publique, professeurs des écoles, techniciens. Et employés pour ceux qui n'ont pas poursuivi après la L3.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place, mais d'autres commissions en font office. L'évaluation de la formation par les étudiants se fait chaque semestre par un questionnaire exploité par l'ODE, et transmis aux commissions paritaires composées d'enseignants et d'étudiants. Une autoévaluation est réalisée en interne par l'analyse des différents indicateurs et enquête de satisfaction, à partir également des entretiens individuels des étudiants de L1 et L3.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un vrai souci de l'aide à la réussite avec des dispositifs originaux, un suivi personnalisé des étudiants en L1 et L3, et la mise en place du portefeuille d'expérience. Possibilité d'une seconde langue étrangère.
- Une licence organisée sur deux sites permettant une spécialisation progressive et cohérente, avec une poursuite d'études avec des taux de passage en master tout à fait importants.
- L'importance donnée au stage et aux enseignements d'ouverture.

Points faibles :

- Un petit nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
- L'absence de données sur les flux d'étudiants en L3.
- Des données d'insertion et de poursuite d'études parfois confuses.

Conclusions :

La licence *Biologie* distribuée sur les deux sites d'enseignement (Pau et Anglet) est en bonne adéquation avec la demande locale et les potentialités d'insertion. Les programmes sont très bien équilibrés entre les disciplines fondamentales, transverses et professionnelles. La structure fait une place importante aux enseignements d'ouverture et à l'enseignement des langues (anglais, espagnol) et au stage en L3 avec la possibilité d'en effectuer tout au long des trois années.

La licence offre des débouchés vers les masters locaux et nationaux avec seulement 10 % d'arrêt des études, ce qui correspond aux chiffres des licences généralistes. Toutefois, il manque des données sur la répartition des étudiants dans les trois parcours de L3. Les chiffres indiqués ne permettent pas de se rendre compte des flux et donc de l'attractivité des L3.

Les dispositifs de soutien et de suivi des étudiants nombreux et variés témoignent d'un grand souci de la réussite en licence et de l'accompagnement des étudiants.

Observations de l'établissement

Licence de Biologie

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation de la licence de biologie souhaite apporter les précisions suivantes :

1) Concernant les flux d'étudiants dans les différents parcours de L3 Biologie, mis en place à la rentrée 2011, ils ont été de :

	2011/1 2	2012/1 3	2013/1 4	2014/1 5
Biologie des Organismes (Anglet)	42	33	27	43
Microbiologie, Biologie Cellulaire et Moléculaire (Pau)	23	27	33	25
Biologie Générale et Sciences de la Terre (Pau)	12	9	14	16
Total étudiants L3 Biologie	77	69	77	84

2) Les effectifs (p3 du rapport) 230 (Pau) et 170 (Anglet) concernent la totalité des effectifs des trois années de licence de Biologie à Pau et Anglet et non de la seule L1. Ils étaient pour la L1 de 144 à Pau et de 103 à Anglet pour l'année universitaire 2014/2015.



Michel Braud
Vice-président de la CFVU